

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 6 août 2018

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 6 août 2018 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 35.

Sont présents: Madame Valérie Fortier
 Messieurs Denis Bergeron
 Guy Dupuis
 Marcel Larochelle
 Éric Morissette

Est absent : Monsieur Yvon Martel

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

209-2018 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Éric Dupuis que l'ordre du jour est adopté tel que lu.

210-2018 Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 juillet 2018.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le compte rendu est accepté tel que lu.

211-2018 Adoption des comptes.
Il est proposé par Guy Dupuis et appuyée par Éric Morissette que les comptes sont acceptés tel que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexés.

212-2018 Acceptation soumissions achat camion de services.

ATTENDU QUE la Municipalité a fait des demandes sur invitation pour l'achat du camion de services à 4 soumissionnaires;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 2 soumissions, soit Gentilly Ford au montant de 58 053,19 \$ et Dubois Méthot Chevrolet Buick GMC au montant de 61 900 \$, ces soumissions sont avant taxes (TPS, TVQ, taxe Recyc Québec, taxe d'accise du climatiseur), lesquelles sont conformes à la demande;

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a fait l'ouverture des soumissions en date du 1^{er} août 2018, à 10 h 31 au bureau de la Municipalité situé au 2, rue du Parc;

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé un rapport des résultats des soumissions à l'assemblée du conseil du 6 août 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil de la Municipalité accepte la soumission de Ford Gentilly au montant de 58 053,19 \$, par achat location-crédit-bail et conditionnel à ce qu'elle obtienne l'acceptation du financement crédit-bail. Le concessionnaire offre en échange du camion actuel au montant de 5 500 \$ plus taxes. La date de livraison est prévue 12 semaines après avoir eu confirmation de l'achat;

212-2018	<u>Acceptation soumissions achat camion de services. (suite)</u> QUE la Municipalité accepte la proposition du concessionnaire pour le financement crédit-bail sur 60 mois, avec un loyer par mois de 1 023,39 \$ plus taxes, avec un résiduel au montant de 8 722,98 \$ au final; QUE la Municipalité accepte la proposition du concessionnaire de la garantie prolongée PEP, 5 ans /100 000 kilomètres au montant de 3 965 \$ plus taxes, laquelle sera payée à même les fonds généraux de la Municipalité.																										
213-2018	<u>Acceptation cotation correction asphalte rang 10 et Landry et rue Rémi et chemin Carignan,</u> ATTENDU QUE la Municipalité a fait des demandes de cotation de correction d’asphalte des rangs 10 et Landry, rue Rémi et chemin Carignan; ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 4 cotations, lesquelles sont conformes à la demande, à savoir : <u>Rang 10</u> (prix tonne métrique) <table> <tr> <td>• Pavage Veilleux (1990) inc.</td><td>122,75 \$</td></tr> <tr> <td>• Pavage Centre Sud du Québec</td><td>170,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Sintra</td><td>145,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Smith Asphalte inc.</td><td>164,00 \$</td></tr> </table> <u>Rang Landry</u> (tonne métrique) <table> <tr> <td>• Pavage Veilleux (1990) inc.</td><td>150,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Pavage Centre Sud du Québec</td><td>180,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Sintra</td><td>190,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Smith Asphalte inc.</td><td>164,00 \$</td></tr> </table> <u>Rue Rémi et chemin Carignan</u> (tonne métrique) <table> <tr> <td>• Pavage Veilleux (1990) inc.</td><td>148,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Pavage Centre Sud du Québec</td><td>180,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Sintra (rue Rémi)</td><td>205,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Sintra (chemin Carignan)</td><td>270,00 \$</td></tr> <tr> <td>• Smith Asphalte inc.</td><td>184,00 \$</td></tr> </table> ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé un rapport des résultats des cotations à l’assemblée du conseil du 6 août 2018; EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Éric Morissette que le Conseil accepte la cotation de Pavage Veilleux (1990) inc. pour des travaux mécaniques de resurfaçage d’asphalte soit le rang 10 au montant de 122,75 \$ Tm, le rang Landry au montant de 150,00 \$ Tm, la rue Rémi et le chemin Carignan au montant de 148,00 \$ Tm pour la préparation avant pavage et pavage, tous les montants sont avant taxes.	• Pavage Veilleux (1990) inc.	122,75 \$	• Pavage Centre Sud du Québec	170,00 \$	• Sintra	145,00 \$	• Smith Asphalte inc.	164,00 \$	• Pavage Veilleux (1990) inc.	150,00 \$	• Pavage Centre Sud du Québec	180,00 \$	• Sintra	190,00 \$	• Smith Asphalte inc.	164,00 \$	• Pavage Veilleux (1990) inc.	148,00 \$	• Pavage Centre Sud du Québec	180,00 \$	• Sintra (rue Rémi)	205,00 \$	• Sintra (chemin Carignan)	270,00 \$	• Smith Asphalte inc.	184,00 \$
• Pavage Veilleux (1990) inc.	122,75 \$																										
• Pavage Centre Sud du Québec	170,00 \$																										
• Sintra	145,00 \$																										
• Smith Asphalte inc.	164,00 \$																										
• Pavage Veilleux (1990) inc.	150,00 \$																										
• Pavage Centre Sud du Québec	180,00 \$																										
• Sintra	190,00 \$																										
• Smith Asphalte inc.	164,00 \$																										
• Pavage Veilleux (1990) inc.	148,00 \$																										
• Pavage Centre Sud du Québec	180,00 \$																										
• Sintra (rue Rémi)	205,00 \$																										
• Sintra (chemin Carignan)	270,00 \$																										
• Smith Asphalte inc.	184,00 \$																										
214-2018	<u>Acceptation cotation traçage de lignes divers rues et rangs.</u> ATTENDU QUE la Municipalité a fait 3 demandes de cotation pour le traçage de lignes divers rues et rangs; ATTENDU QUE la Municipalité a reçu 2 cotations, soit :																										

214-2018

Acceptation cotation traçage de lignes divers rues et rangs. (suite 1)

Dura-Lignes (prix unitaire)

- 7 km ligne de centre simple 449,50 \$
- 1,2 km ligne de rive blanche 2 côtés 449,50 \$
- 27 arrêts (stop) 40,00 \$
- 30 km/heure sur chaussée (6) 85,00 \$

Marquage et Traçage du Québec (prix unitaire)

- 7 km ligne de centre simple 199,00 \$
- 1,2 km ligne de rive blanche 2 côtés 398,00 \$
- 27 arrêts (stop) 26,00 \$
- 30 km/heure sur chaussée (6) 85,00 \$

ATTENDU QUE le directeur général et secrétaire-trésorier a déposé un rapport des résultats des cotations à l'assemblée du conseil du 6 août 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil accepte la cotation de Marquage et Traçage du Québec pour le traçage de lignes divers rues et rangs, pour un montant au prix unitaire de 199,00 \$ pour 7 km ligne de centre simple; 398,00 \$ pour 1,2 km ligne de rive blanche 2 côtés; 26,00 \$ pour 27 arrêts (stop) et 85,00 \$ pour 30 km/heure sur chaussée (6), tous ces montants sont avant taxes.

215-2018

Acceptation cotation contrôle qualitatif des matériaux travaux d'asphaltage du rang
Courtois et chemin de la Vallée des Plaines.

ATTENDU QUE la Municipalité a fait trois demandes de cotation pour contrôle qualitatif des matériaux travaux d'asphaltage du rang Courtois et chemin de la Vallée des Plaines;

ATTENDU QU'une seule firme était disponible; à savoir EXP de Victoriaville, pour un montant budgétaire maximum de 6 233,50 \$, excluant les taxes en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Guy Dupuis que le Conseil de la Municipalité accepte l'offre de services de la firme EXP pour contrôle qualitatif des matériaux travaux d'asphaltage du rang Courtois et du chemin de la Vallée des Plaines, pour un montant maximum de 6 233,50 \$, excluant les taxes en vigueur;

216-2018

Demande de dérogation mineure du 155, rue du Frêne afin de procéder à l'agrandissement d'une remise qui est plus grande et plus haute que la réglementation permise.

ATTENDU QUE madame Isabelle Giguère et monsieur Joël Beaudet sont propriétaires du 155, rue du Frêne sur le lot 5 181 633 du cadastre du Québec, zone 9RA;

ATTENDU QUE le projet consiste à la construction d'une remise qui est plus grande et plus haute que la norme prescrite;

ATTENDU QUE le propriétaire invoque que le règlement lui cause préjudice puisqu'il souhaite harmoniser la toiture de la remise avec celle de la maison et qu'il est impossible de le faire avec la hauteur permise;

216-2018

Demande de dérogation mineure du 155, rue du Frêne afin de procéder à l'agrandissement d'une remise qui est plus grande et plus haute que la réglementation permise. (suite 2)

ATTENDU QUE la hauteur de la remise ne brimera pas le voisin étant donné que la construction située à l'arrière du lot est un garage;

ATTENDU QU'il serait permis de construire un garage détaché d'une hauteur de 6,3 mètres, mais puisque la construction est une remise, la hauteur est limitée à 5 mètres;

ATTENDU QUE le propriétaire invoque qu'il a besoin d'espace supplémentaire pour ranger ses équipements et que la superficie permise ne répond pas à ses besoins;

ATTENDU QUE les arguments et la liste des équipements fournis à remiser par le propriétaire ne justifient pas la grandeur demandée;

ATTENDU QUE le règlement qui régit la superficie des bâtiments accessoires a été modifié en 2016 et qu'il n'est pas souhaitable d'en déroger;

ATTENDU QUE l'implantation de la construction par rapport aux limites de terrain respecte les normes prescrites au règlement;

ATTENDU QUE le comité s'est réuni lors du conseil du 6 août 2018 et a recommandé d'accepter la hauteur cependant refuse la superficie demandée et la maintient à 30 mètres carré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère autorise en partie la demande de dérogation mineure de madame Isabelle Giguère et de monsieur Joël Beudet pour la hauteur de la remise le comité accepte selon la demande soit 6,3 mètres mais cependant refuse la superficie demandée et la maintient à 30 mètres carrés selon la réglementation pour les raisons précitées.

217-2018

Demande de renouvellement de permis de chenil de madame Noelline Daraiche.

ATTENDU QUE madame Noelline Daraiche a demandé au conseil de renouveler sa demande pour l'exploitation d'un chenil pour 6 chiens de races, à savoir : Labrador (1), Teckels (2), Yorshires (2) et Pinscher (1);

ATTENDU QUE madame Noelline Daraiche a établi son chenil sur le lot 5 180 429 du cadastre du Québec au 594, route 161;

ATTENDU QUE la municipalité fait affaire avec la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de sa demande, madame Daraiche devra se conformer aux règlements de la municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Guy Dupuis que le conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2018 à madame Noelline Daraiche et ce, aux conditions suivantes :

QUE madame Daraiche devra se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont elle est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE madame Daraiche devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

- 217-2018 Demande de renouvellement de permis de chenil de madame Noeline Daraiche.
(suite 3)
- QUE** madame Daraiche devra se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA, le cas échéant;
- Qu'**à la suite d'une plainte, madame Daraiche, devra régler le problème dans les 3 jours suivant l'avertissement de la SPAA;
- QU'**à défaut par madame Daraiche de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.
- 218-2018 Demande remboursement pour subvention dans le cadre d'Emplois d'été Canada 2018.
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Éric Morissette que le Conseil autorise le remboursement pour subvention dans le cadre d'Emplois d'été Canada 2018, pour deux employés au camp de jour de la Municipalité. Le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras est mandaté à signer tous les documents concernant ladite demande de remboursement.
- 219-2018 Résolution pour autoriser à déposer une demande d'aide financière dans le cadre de cet appel de projets (subvention MTQ terre-plein).
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère autorise à déposer une demande d'aide financière au montant de 371 498,00 \$ dont 175 000,00 \$ sera subvention par le ministère dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière du Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec pour l'aménagement du terre-plein au centre du village.
- 220-2018 Résolution pour autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer la demande (subvention MTQ terre-plein).
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer tous les documents concernant ladite demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière du Ministère des Transports, Mobilité durable et Électrification des transports du Québec pour l'aménagement du terre-plein au centre du village.
- 221-2018 Autorisation deuxième application calcium.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que le Conseil autorise l'inspecteur de la voirie monsieur Yvan Verville à faire la vérification des routes et des rangs afin de voir à la nécessité d'appliquer une deuxième couche de calcium liquide sur les routes non-pavées.
- 222-2018 Autorisation pour tailler les haies de cèdre du parc.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le Conseil autorise monsieur Éric Boisvert de la compagnie Pelouse Expert EB à tailler la haie de cèdre du parc pour un montant de 618,00 \$ plus taxes.
- 223-2018 Autorisation paiement quote-part incendie Ville de Victoriaville.
Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère autorise le paiement de la quote-part incendie Ville de Victoriaville, laquelle représente un ajustement au crédit de 1 066,00 \$ pour l'année 2017 et une facture pour le service de sécurité d'incendie pour l'année 2018 d'un montant de 62 18,00 \$, pour un montant total dû de 62 018,00 \$, payable le 31 août 2018.

- 224-2018 Remplacement boîte aux lettres du 760, rang 10.
- ATTENDU QUE** la Municipalité se voit à remplacer la boîte aux lettres du 760, rang 10 puisque l'employé de la Municipalité l'a accrochée avec la débroussailleuse lors de travaux;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Denis Bergeron que le Conseil de la Municipalité autorise le remplacement de la boîte aux lettres du 760, rang 10 pour un montant maximum de 50,00 \$;
- 225-2018 Logiciel service en ligne rôle d'évaluation.
- Il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise l'achat d'un logiciel d'évaluation en ligne de la firme Infotech, le coût d'achat dudit logiciel est sans frais, cependant des coûts d'installation pourront être facturés selon l'équipement.
- 226-2018 Autorisation achat pancartes.
- ATTENDU QUE** monsieur Yvan Verville a déposé une cotation de Martech inc. relativement à l'achat de pancartes au montant de 3 223,90 \$ incluant les taxes;
- EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Éric Morissette que le Conseil autorise l'achat de pancartes sur le territoire de la Municipalité au montant de 3 223,90 \$ plus taxes.
- 227-2018 Autoriser la décoration de la boîte à livres.
- Il est proposé par Guy Dupuis et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil autorise le camp de jour à faire la décoration de la boîte aux livres qui est située au Pavillon intergénérationnel.
- 228-2018 Billet journée internationale des personnes âgées (jeudi 4 octobre 2018).
- Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Éric Morissette que le Conseil autorise l'achat de 2 billets pour la journée internationale des personnes âgées qui aura lieu le jeudi 4 octobre 2018. Les billets sont au montant de 13,00 \$ chacun.
- 229-2018 Demande de subvention dans le Fonds de développement des territoires (FDT)
- Il est proposé par Marcel Bergeron et appuyée par Valérie Fortier que le Conseil de la Municipalité de Saint-Valère autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier à déposer et à signer la demande de subvention dans le cadre du programme Fonds de développement des territoires (FDT) au montant de 17 596,00 \$ dont 70 % sera subventionné pour l'achat et la pose de numéros civiques ainsi des poteaux afin de faciliter l'accès et la rapidité d'intervention des services d'urgence et ainsi assurer une plus grande protection des résidences en milieu rural. Lesdites pancartes seront installées dans les secteurs ruraux, à l'exception des secteurs urbains.
- 230-2018 Remerciements des ministres André Fortin, Laurent Lessard et du député Éric Lefebvre
- Il est proposé par Denis Bergeron et appuyée par Marcel Larochelle que le Conseil tient à remercier le ministre des transports monsieur André Fortin, le ministre responsable de la région du Centre-du-Québec monsieur Laurent Lessard ainsi que le député d'Arthabaska monsieur Éric Lefebvre pour la subvention de 18 000,00 \$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration, pour les travaux dans la route Hébert.

Demande d'appui pour combattre la plante Myriophylle à épi

ATTENDU QUE le myriophylle à épi est une plante exotique envahissante, prolifère dans plusieurs lacs et plans d'eau de la zone Bécancour;

ATTENDU QUE l'on retrouve dans le Plan directeur de l'Eau de la zone Bécancour les actions suivantes :

- Appliquer des mesures de contrôle ou d'éradication d'espèces exotiques envahissantes (ex. Myriophylle à épi au lac Rose) (FL-A7.8.3)
- Documenter la présence et l'évolution des espèces nuisibles et envahissantes fauniques et floristiques (BEC-A6.3.5 et FL-A7.8.1)

ATTENDU QUE la présence et l'envahissement de cette plante dans les lacs et plans d'eau de la zone Bécancour continue de s'aggraver et cause un impact économique et écologique dans les milieux hydriques;

ATTENDU QUE la lutte contre le myriophylle à épi est complexe et coûteuse et qu'un appui important doit être apporté aux intervenants pour lutter contre l'envahisseur;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Valère a été sollicitée pour appuyer une coalition d'organismes qui demandent la création d'un programme par le gouvernement du Québec pour lutter contre le myriophylle à épi;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyée par Guy Dupuis que le Conseil appuie et signe la déclaration « Pour un programme national de gestion du myriophylle à épi » et de mandater monsieur Jocelyn Jutras, directeur général, comme signataire de la déclaration sur le myriophylle à épi.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

211-2018, 212-2018, 213-2018, 214-2018, 215-2018, 218-2018, 219-2018, 220-2018, 221-2018, 223-2018, 224-2018, 225-2018, 226-2018, 227-2018, 228-2018, 229-2018.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois d'août deux mil dix-huit.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

Lecture de la correspondance.

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Ministère des Transports Québec : Programme d'aide à la voirie locale;

CNESST : Avis de recalcul du taux personnalisé 2017;

Municipalité Saint-Pierre-Baptiste : Copie résolution 157-07-2018;

Société de Sauvetage : permis de piscines résidentielles;

Table concertation personnes âgées MRC d'Arthabaska : Demande de partenariat;

Ville de Victoriaville : Service sécurité incendie – entente intermunicipale 2018;

Lecture de la correspondance.
Le directeur général donne lecture de la correspondance. (suite)

EXP : Estimation budgétaire sur contrôle qualitatif de matériaux travaux asphaltage;
Pelouse Expert EB : cotation pour la taille de haie de cèdre;
Martech inc. : Cotation prix panneaux divers;
Demande de renouvellement de permis de chenil de madame Noelline Daraiche;
Soum. camion de services : Gentilly Ford, Dubois Méthot Chevrolet Buick GMC
Cotations réparations d’asphalte: Pavage Veilleux (1990) inc., Pavage Centre Sud du Québec, Sintra, Smith Aslphalte;
Cotations marquage chaussée : Dura-Lignes, Marquage et Traçage du Québec;
Revues : Le mensuel de Saint-Valère, ViaBitume, InfraStructures;

232-2018 Clôture de la séance.
Il est proposé à 20 h 35 par Marcel Larochelle que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n’exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier